



L'Opération Plages Vivantes

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Cotentin, basé à Lessay, rassemble sous l'appellation « Opération Plages Vivantes » toutes ses actions de conseils et de sensibilisation liées aux problématiques des hauts de plage : prévention et collecte raisonnée des déchets littoraux, préservation de la biodiversité des laines de mer. Ce programme d'actions soutenu par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie, le Département de la Manche et des collectivités s'adresse à divers publics : particuliers, enseignants et élèves, associations, collectivités...

Plages vivantes en action

Des animations pour tous

Cet été, outre l'animation de **stands sur les hauts de plages**, en particulier sur celles de la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, le CPIE Cotentin inaugure de nouvelles formes de sensibilisation des estivants aux richesses des laines de mer et aux questions soulevées par la présence des déchets sur les plages : il s'agit d'**animations ludiques destinés aux familles séjournant dans des campings** proches du littoral, (en partenariat avec la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche). Ces animations sont suivies pour ceux qui le souhaitent, d'une projection diapo afin d'approfondir et échanger sur le sujet.

Des sorties sur les hauts de plage ont également été organisées à la demande de communes telle celle à Donville les Bains en mars ou le seront cet été pour des campings.

Des chantiers de bénévoles

Le CPIE peut accompagner toute structure à organiser un chantier de bénévoles de collecte des déchets littoraux (conseils en matière de date, de lieux, d'évacuation des déchets et/ou en une sensibilisation des participants). 2 collectivités et 1 association ont ainsi été accompagnées depuis le début de l'année sur 4 chantiers.

Panonceaux pour des bacs à marée

Le CPIE Cotentin propose aux communes ayant installé des bacs à marée proches de sites de nidification de gravelots, un nouveau panonceau (gratuit) permettant d'expliquer l'intérêt d'une fermeture provisoire d'avril à août du dit bac à

marée. Sur certains secteurs en effet où peuvent nicher des gravelots, il peut être difficile pour un citoyen ramasseur de macro-déchets, de rester uniquement sur le bas de plage et de ne pas aller collecter ceux situés sur les hauts de plage et de fait, risquer l'échec de la nidification de ces oiseaux protégés. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le CPIE Cotentin.

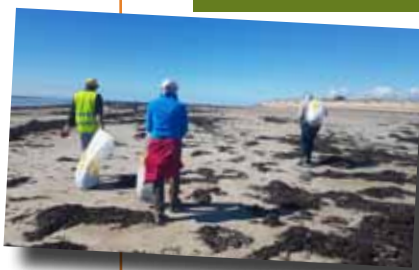


Des animations pour les scolaires

24 animations ont été réalisées au début du printemps principalement, auprès de classes allant de la maternelle aux lycées et centre d'apprentissage. Pour la majorité, elles s'intégraient dans un travail axé soit sur le littoral, soit sur la pollution ou l'engagement citoyen. Souvent, elles ont donné lieu à une collecte des déchets. Les accompagnateurs (en l'occurrence de nombreux parents outre bien sûr les enseignants) ont pu bénéficier de cette sensibilisation et découvrir des enjeux liés à la préservation de ces milieux qu'ils ne soupçonnaient pas.



Si vous êtes intéressés par une animation « Plages Vivantes », par l'accompagnement d'un chantier citoyen, par la présence d'un stand d'information, ou encore par le prêt ou l'acquisition d'un outil de communication (exposition, brochure, panonceau...), contactez Anne-Marie BERTRAND au CPIE Cotentin : 02 33 46 37 06 animation@cpiecotentin.com



Zoom sur la biodiversité

La flore des hauts de plage

Un sol sec, instable, exposé aux vents et aux embruns : a priori, les hauts de plage sont peu favorables aux plantes. Et pourtant, c'est là que s'épanouit, surtout à la belle saison, une végétation particulière, dite halonitrophile (= qui aime le sel et l'azote), adaptée à ces conditions de vie difficiles. Sa présence est aussi favorisée par les laisses de mer : en se décomposant, cette matière organique (algues mortes, restes d'animaux..) libère des nitrates et autres éléments nutritifs, indispensables à ces végétaux. Leur présence stabilise également les plages sableuses, par la formation de bourrelets sableux du piégeage des grains de sable en vol et par leur système racinaire très développé. Cette flore participe ainsi à l'édification de dunes embryonnaires, contribuant de ce fait au maintien du trait de côte. En hiver, deux espèces vivaces jouent particulièrement ce rôle : le chiendent des sables aux feuilles souples et verts foncés, et souvent sur les secteurs un peu plus élevés, l'oyat, aux feuilles vert-blond et rigides.

A partir du printemps, la flore se diversifie. Des annuelles ou des espèces vivaces ayant passé l'hiver en ne gardant que des organes souterrains émergent du sol. En été, elles forment souvent des bouquets fleuris attirant sur la plage abeilles et papillons. Certaines d'entre elles sont aussi des plantes comestibles, à déguster avec modération.

La flore des plages à galets ou à graviers

Sur ces habitats particuliers, qui ont globalement régressé en France du fait d'aménagements et de l'urbanisation, vivent quelques espèces plus ou moins rares voire protégées. On les rencontre plutôt sur le nord du département.

Le chou marin ou crambe maritime

Il forme des touffes de 30 à 60 cm et se reconnaît à ses feuilles épaisses et glauques. Sa grande racine pivotante lui permet de rester ancré dans ces sols instables. Protégé en France.



Le pavot cornu

De la famille des coquelicots, il est assez rare sur le littoral de la Manche, mais on peut, ailleurs en France, le trouver hors des zones littorales.



Le perce-pierre ou criste marine

Très résistante au sel et à la sécheresse, cette plante vit aussi sur les digues et les falaises littorales. Très aromatiques et au goût citronné, ses feuilles peuvent se consommer de nombreuses façons.



La flore des plages sableuses

L'élyme des sables ou seigle de mer

Ses larges feuilles glauques, raides, la distinguent de l'oyat (plus commune) avec lequel elle pousse.



Le cakiler maritime ou Roquette de mer

Formant des touffes de 10 à 50 cm, il possède des feuilles charnues, comestibles. Très commun sur les plages manchoises, il est facile pour les estivants d'y observer les insectes pollinisateurs sur ses fleurs blanches.



La betterave maritime

Ancêtre probable de nos betteraves cultivées, cette plante possède des feuilles tendres au printemps qui peuvent se cuisiner crues ou comme des épinards.



Le pourpier de mer

Cette petite plante vivace forme de véritables tapis sur le sable grâce à un développement efficace de ses stolons. Ses feuilles glabres et charnues disposées en croix sont caractéristiques.



Afin de préserver cette flore indispensable à la fixation des dunes, il est tout aussi important de ne pas les piétiner, de ne pas les arracher lors des collectes de déchets mais aussi de laisser les laisses de mer sur les hauts de plage.

Rencontre avec un acteur du littoral

Mme Eva Potet, chargée de mission au Groupe Ornithologique Normand



Pouvez-vous nous présenter brièvement votre association ?

Le GONm est une association loi 1901, créée en 1972 qui décline ses activités selon 3 axes :

- Etudier les oiseaux sauvages de Normandie,
- protéger les oiseaux et leurs habitats,
- sensibiliser tous les publics à la connaissance des oiseaux et à leur protection.

Quelles sont les actions du GONm sur les hauts de plage ?

Nous étudions depuis très longtemps les oiseaux qui fréquentent ces milieux pour se nourrir ou pour se reproduire, et en particulier les gravelots à collier interrompu. Depuis les années 1970, des comptages des couples nicheurs de cette espèce nous avaient permis d'estimer l'importance de leurs populations pour la région ce qui avait abouti à la mise en place de programmes d'actions, et ce depuis 2010. A partir de 2020, ce programme s'est étendu aux quatre espèces de limicoles qui peuvent nicher sur les plages normandes à savoir le grand gravelot, le gravelot à collier interrompu, le petit gravelot et l'huîtrier pie.

En quoi consiste ce programme d'action ?

Il comprend trois axes :

- Le 1^{er} concerne l'étude de ces oiseaux avec d'une part le recensement du nombre de couples : pour cela, on parcourt chaque année toutes les plages du Calvados et de la Manche. D'autre part, on suit la nidification pour avoir une idée du succès de la reproduction. Par exemple, le nombre d'oeufs, le nombre de poussins à l'envol, les dates d'arrivée et de départ... Et pour le gravelot interrompu on compte tous les individus lors de leurs rassemblements post-nuptiaux avant qu'ils ne s'envolent pour la migration.



- Le 2^{ème} axe concerne la sensibilisation pour tous types d'acteurs (touristes, habitants, collectivités...). Et pour ça, on a développé de nombreux outils de communication qu'on voit tous sur les plages maintenant : des panneaux d'information ou de rappel d'informations (le fameux « warning »), des cartes postales, un poster...

- Enfin, le 3^{ème} axe concerne la protection des nids qui peut prendre différentes formes. En Normandie, on installe, pour signaler une zone de nid, des piquets légers reliés, depuis cette année, par du fil de lin ou de chanvre (au lieu de la rubalise, en plastique). On en met uniquement là où il y a vraiment beaucoup de monde à

passer, donc où la probabilité d'écrasement des nids par les personnes est forte. On a eu un rapport d'un éco-statisticien qui montrait que, si on arrêtait cette protection, la population de ce gravelot avait un risque très important de s'éteindre d'ici 50 ans. Cependant, les corneilles et pies, prédateurs majeurs des oeufs et des jeunes, ont fini par comprendre que, lorsqu'il y a un enclos, il y a un nid. Aussi, depuis l'an dernier, on installe sur certains sites qui le nécessitent une cage autour du nid pour éviter cette surprédation (ex. en Baie du Mont St Michel). Le test fait l'an dernier sur le Calvados a été très positif : sans protection le taux de succès des couvaisons était à peu près de 8 % en moyenne, de 30 à 40 % en mettant en enclos mais en mettant en plus une cage, on arrive à 60 à 80 % des nids en succès !



Et que pensez-vous des bacs à marée permettant aux citoyens motivés de déposer les déchets collectés sur les plages ?

On préconise de les enlever au moment de la saison de reproduction des gravelots c'est à dire à partir de mi-avril, où il commence à y avoir des nids, jusqu'à fin août où les derniers poussins vont s'envoler. D'abord, cela incite les gens, les locaux comme les touristes, à venir ramasser des déchets sur la plage et si les gens ne lisent pas spécifiquement les recommandations qui peuvent s'y trouver, ils ne vont pas comprendre qu'il ne faut pas aller sur les hauts de plage. En plus, à cette période, les gens commencent à mettre des déchets qui n'ont pas été trouvés sur la laisse de mer et le bac à marée devient plus une poubelle qu'autre chose. Donc le mieux c'est de l'enlever sur cette période mais si vraiment c'est compliqué, alors c'est de le fermer et de mettre dessus un panneau qui en explique la raison, en particulier pour les personnes qui ont l'habitude de l'utiliser.

Et si le public souhaite échanger avec vous sur vos actions, allez-vous faire des animations cet été ?

Oui, on tiendra un stand à Gliss'festival organisé par Maunakea à Barneville les 16 et 17 juillet et à Agon Coutainville le 24 juillet.

Pour en savoir plus :

GONm : <https://www.gonm.org/index.php?post/509>



Le poster « Les Limicoles nicheurs de nos plages » créé dans le cadre de ce projet « Limicoles côtiers » porté par le GONm et divers partenaires des hauts de France est disponible auprès du GONm et du CPIE du Cotentin (qui en a assuré la conception graphique et les illustrations).



Sciences participatives



Le protocole FLORAMER pour « Flore de la Laisse de MER »

Le protocole FLORAMER pour « Flore de la Laisse de MER »

Ce protocole est proposé par un programme de sciences participatives également intitulé « Plages Vivantes » co-construit par le Muséum National d'Histoire Naturelle et de nombreux partenaires.

Pourquoi étudier les plantes pionnières du haut de plage ?

Dans le contexte du changement climatique, (hausse des températures, du niveau des mers ...) ces communautés végétales risquent d'être soumises à des changements majeurs dans les années à venir. Les différentes pratiques de gestion (ramassage mécanique), la fréquentation des plages (piétinement), l'urbanisation du littoral et les structures artificielles de protection du rivage (enrochements), sont également des facteurs pouvant limiter le maintien de ces plantes sur nos côtes. Mieux comprendre et prédire les changements dans les communautés végétales du haut de plage face aux changements globaux (climatique-anthropique) est l'un des enjeux de ce protocole.

Il s'agit de répondre à des questions telles :

Quelles sont les espèces végétales les plus présentes sur le haut des plages ? Quels sont les facteurs susceptibles d'influer sur la présence de ces espèces ?

À qui s'adresse-t-il ?

Nul besoin d'être un botaniste aguerri pour participer : bien souvent, sur un site, la communauté des plantes du haut de plage est constituée de moins d'une dizaine d'espèces, dont la majorité sont très caractéristiques et donc relativement facile à identifier. **Une clé d'identification des plantes du haut de plage illustrée et détaillée est à votre disposition pour vous accompagner dans l'identification.**

Attention : le protocole n'est réalisable que du 15 juin au 15 septembre !

Plus de précision sur le site : <https://www.plages-vivantes.fr/alamer/edito/le-protocole-floramer>

Opération Plages Vivantes et ses outils d'information

La brochure de 8 pages « Les lisses de mer, des milieux de vie à préserver », vient d'être réédité en 3 000 exemplaires. Elle présente les différentes facettes de ces milieux : biodiversité, problématiques liés aux macro-déchets et conseils de collecte. Gratuite, elle est disponible sur demande ou bien téléchargeable sur le site internet dédié www.plagesvivantes.com. N'hésitez pas à le consulter !



Sur votre agenda

Sorties découverte de la biodiversité sur le haut de plage :

- 02/08/22 « *Découvrons la laisse de mer* » à 14h30 à Hauteville/Mer
- 09/08/22 « *Chasse aux œufs de raies* » à 14 h à Montmartin/Mer

organisées par l'association AVRIL, basée à St Pierre de Coutances Inscription et renseignements au 02 33 19 00 35.

• **L'Exposition « Les Lisses de mer et leurs trésors »**, réalisé par le CPIE Cotentin, est visible durant tout l'été à Agon-Coutainville au petit musée du littoral du Passous. Créé et animé par l'association APP2R (Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource), cet espace d'information est ouvert du 04/07/22 au 02/09/22, en semaine de 11h/13h - 17h /19h . samedi 17h/19h. Entrée gratuite.

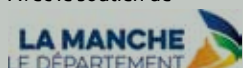
• Chantier de bénévoles pour le nettoyage du havre de Surville

Organisé par le CPIE du Cotentin et la Communauté de Commune Côte Ouest Centre Manche, ce chantier aura lieu le 01/10/22 à partir de 14h. Inscriptions au CPIE du Cotentin au 02 33 46 37 06

L'opération « Plages Vivantes » est mise en oeuvre par



Avec le soutien de



Conception graphique : CPIE Cotentin. Textes : AM. Bertrand, D. Lecoeur (CPIE Cotentin)
Crédits photos : CPIE Cotentin, GONm

Opération « **Plages Vivantes** »
CPIE Cotentin
30 rue de l'Hippodrome - BP 42
50430 LESSAY
animation@cpiecotentin.com
Tél : 02 33 46 37 06

Pour recevoir ce bulletin par mail, inscrivez-vous sur www.plagesvivantes.com